VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN,

Ramsey & Danziger

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE SANS LIMITE.

Succession de Mme Louisa Ehringer, Veuve d'Ambrose Leitz, No 96,850
Cour Civile de District Division A.

2409 RUE TCHOUPITOULAS,

Entre Première et Seconde.

Emplacement de Commerce et Résidence à Deux Etages.

—AUSSI—

Actions, Bijouterie, Diamants et toutes les Proprietés Mobilières suivant inventaire enregistré.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 24 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 15 août 1902 —jugement signé le 21 août 1912, par l'Hon. Fred. D. King, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, actuellement absent en congé, juge de la Cour précité, Division A, dans l'affaire ci-mentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières, à savoir—

Premier—Trois certains lots de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Lavée) Première, Deuxième et Rousseau, désignés comme lots 2, 4 et 5, lesquels mesurent chacun 32 pieds et 3 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas et 3 7 pouces de large sur la ligne arrière sur les profondeurs suivantes: Lot No 3 140 pieds 1 2 pouce sur la ligne du lot No 2 et 142 pieds 3 2 3 pouces sur la ligne divisant des lots Nos 3 et 4; 135 pieds 5 pouces et cinq lignes sur la ligne divisant des lots Nos 4 et 5, et 128 pieds 7 2 3 pouces sur la ligne de côté opposé du lot No 5.

Les dits lots devant être vendus en bloc.

Deuxième—Tout les meubles suivant inventaire enregistré seront vendus sur les lieux No 2409 rue Tchoupitoulas, à 10 heures du matin.

Troisième—Actions, Soixante-dix-huit parts de capital de la Orleans Manufacturing Co. valeur au pair $50 par action, devant être vendus en lots de 10 actions.

Quatrième—Bijouterie et diamants.

Actions, diamants et bijouterie seront vendus à la Bourse, 311 rue Baronne, à midi.

Conditions—Les meubles, actions, diamants et bijouterie comptant sur les lieux. Les immeubles au comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire, et aura droit au loyer du jour seulement du passage de l'acte de vente. Les lots Nos 2 et 4 vendus subi au bail fait par le décédé incluant les bâtisses et écuries, d'un 1er janvier 1911 au 31 décembre 1912, à $25 par mois, payable le dernier jour du mois. Privilège de deux ans de prolongation à l'expiration au taux de $35 par mois à Frederic Leitz, lequel privilège il se réserve. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez

RAMSEY & DANZIGER,
Encanteurs.

B. B. Forman, avocat pour la demanderesse.
A. D. Danziger, avocat pour la défenderesse.
22 août—22 25—sept 1 8 15 22 24

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1889 LOUIS RUCH Secrétaire.

Soit Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3312. TERME RAISONNABLES

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne Carondelet.

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "**Rendre certain ou garantir.**" Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

28 juil—1an—jeu dim mar

INCORPORÉE 1855

SUN Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

FERGUS C. LEE, Président. HENRY M. PRESTON, Vice-Président.
WM. P. MAUR, Secrétaire.

Farine Producer

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

JOHN E. KOERNER & CO.,

SEULS AGENTS DU SUD,

514 RUE DU CAMP--Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
SUCCESSION DE PETER LAMANA.
No 93,069—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PROPRIETES DE VALEUR

Dans le 2me et 5me Districts

1. No 624 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres, Bâtisse en Briques à Deux Etages. Aussi Une Grande Ecurie Adjacente.
2. Nos 609-11 rue St-Philippe, Maison Double en Bois à un Etage.
3. Nos 1026-28-30-32 rue Numez, entre Newton et Diana, carré Verret, Une Maison d'Habitation.
4. No 413 rue Homer, entre les rues Monroe et Franklin, Un Cottage Simple.

Aux enchères JEUDI, le 26 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 août 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété suivante à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Dumaine, désignés par les Nos 2 et 3, sur un plan fait par Depouilly, daté du 4 février 1834 et annexé à un acte passé devant Louis Farrand, ancien notaire, le 4 août 1834, lesquels dits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit, à savoir: Lot No 2 a 21 pieds sur la rue St-Philippe par 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur. Lot No 3 est adjoint au dit lot No 2 et mesure 23 pieds sur la rue St-Philippe par 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, le tout borné d'un côté par une propriété appartenant maintenant ou autrefois à la Vve Labarre et de l'autre côté par une propriété appartenant maintenant ou dernièrement à M. Hatrel. La propriété ci-dessus connue par le No municipal 634 rue St-Philippe.
2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré No 49, borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, le dit lot est désigné sur le registre d'assessement sous le No. 36, ayant en mesure américaine 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue St. Philippe sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations portent les numéros municipaux 609 et 611 rue St. Philippe.
3. Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 15 du carré No 46 maintenant 181, borné par les rues Diana [autrefois Decatur], Nunez [autrefois Franklin], Newton et Verret, d'après le plan de A. d'Hémécourt, voyer le 10 septembre 1846, déposé au bureau de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 196 du livre des plans No 3. Ledit lot No 15 mesure en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Diana par 120 pieds de profondeur et connu par les Nos municipaux 1026-28-30-32 rue Nunez.
4. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 dans le carré No 43, maintenant carré No 155, borné par les rues Homer, Monroe, Franklin et Newton, selon le plan dressé par A. d'Hémécourt, le 11 septembre 1846, déposé au bureau de H.P.Caire, ancien notaire, comme plan No 196 du livre des plans No 3. Le dit lot mesure en mesure française 30 pieds de face sur la rue Homer par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le No municipal 413 rue Homer.

Conditions—Un quart en plus comptant, le solde, s'il y en a, à 1, 2, 3, 4 et 5 ans avec intérêt à 7 0/0 payable annuellement. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Phil J. Patorno, notaire.

N. J. CLESI, Encanteur,
Bureau No 821 rue Gravier.
29 août—29—sept 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix DU SECOND DISTRICT.

919 RUE NORD RENDON
COTTAGE SIMPLE.
3211 RUE DUMAINE
COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme F. G. Wanner
No 100,761—Division D.—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—Aux enchères, JEUDI le 26 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la dite Cour, daté et signé le 15 août 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le second district de cette ville, dans le carré No. 443 borné par les rues Dumaine, Port Rendon, St. Philippe et Laverne Hagan, désigné par la lettre A sur un plan dressé par C. Urena Lewis, voyer de ville, daté le 19 juin, 1912. Le dit lot A selon le dit plan commence à une distance de 60 pieds de la rue Dumaine et Nord Rendon et mesure 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté séparant le dit lot du lot B, et une profondeur de 128 pieds, 4 pouces sur la ligne de côté opposé vers l'avenue Hagan. Le tout selon le dit plan portant le numéro municipal 919 rue Nord Rendon.

Second—Un certain lot de terre situé dans le même carré que ci-dessus, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre D sur le plan mentionné plus haut et d'après lequel ledit lot D est à une distance de 128 pieds 3 pouces et 1 ligne des rues Nord Rendon et Dumaine, et mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Nord Rendon, 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles, et étant une partie de la même propriété acquise par le défunt par achat d'Emile Muller devant J. M. d'Avezac, notaire en cette ville, le 12 septembre 1866, enregistré dans le livre des transferts 154, page 361, et portant le No municipal 3211 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en 1, 2 et 3 ans, avec intérêt à 7 pour cent par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0/0 du prix d'achat avec l'encanteur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet, notaire.

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.
Philip J. Patorno, avocat.
29 août—29—sept 1 8 15 22 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Teresa Donnelly épouse de James Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,494 — Division C — Attendu que James Donnelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Teresa Graham, épouse de James Donnelly, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — O. C. Friedrichs, Harold A. Meiss, avocats.
8 sept—8 13 17

Succession de Chas M. Lanchran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,432 —Division C: Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvoir en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Edward M. Harvey, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Martin H. Manion, Esq., avocat.
4 sept—4 8 13

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Ecurbon,

Drimaracci, Constantin
Duprez, François
Pratts, A. F.
Roflet, Charles
Séjournant, Emile Claude
Voisel, Dominique

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières.

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
Téléphone Main 3113 Nouvelle Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

1724 rue Soniat, près de l'avenue St Charles une résidence simple à deux étages, belle, neuve et retirée, contenant salle à manger, office, cuisine, 4 chambres à coucher, cabinets pour linge et vêtements, jolies salle à bains, toutes les améliorations modernes, galerie devant et derrière, hangars, Etc.

Succession de Chas J. Silverstein.
No 100,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 30 août 1912, par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Soniat, Dryades, Dufossat et Gal. Kemport, ladite portion de terre est composée de tout le lot A et une moitié du lot B désignée sur un plan dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté le 17 mai 1906, et attaché à un acte de vente d'Henry Frigal au Third District Building and Loan Association, enregistré dans le livre des transferts 208, folio 770, selon lequel plan ledits lots se touchent et mesurent comme suit. Lot A commence 61 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue S. Kempart et mesure 30 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 90 pieds et la moitié du lot B, touche au lot A et mesure 15 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur de 135 pieds entre lignes égales et parallèles—le tout pour être vendu en bloc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente, devant Lyle Saxon, notaire. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

Sol. Weiss, avocat
1er sept—1 8 15 22 29—oct 3

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Grand et Attrayant Cottage 1284 avenue Henry Clay.

Aux enchères MARDI, le 8 octobre à midi.

Succession d'Isabel Pullum, épouse d'Arthur C. Berenson.

No 101,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, signé le 6 septembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI 8 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Henry Clay et les rues Perrier, Prytania et Dufossat, lesdits lots étant désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par E. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 2 avril 1898, et attaché à un acte passé devant Fred Zengel, le 18 mai 1898, et d'après lequel les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 1 forme le coin de l'avenue Henry Clay et la rue Prytania et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Prytania de 132 pieds 8 pouces et 2 lignes et quart et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 2 de 143 pieds 1 1/2 ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes. Lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue Henry Clay par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 1 de 132 pieds et 1 1/2 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 3 sur ledit plan de 133 pieds 4 pouces et 3/4 d'une ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, et la touchant, lequel lot est désigné par le No. 3, et lequel dit lot No. 3 mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay. 28 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes de largeur sur l'arrière, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Prytania de 132 pieds, 4 pouces et 3/4 de ligne, et une profondeur de sur la ligne de côté vers la rue Perrier de 133 pieds 8 pouces.

3° Une certaine bande ou parcelle de terrain située dans le même carré que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, adjoignant la propriété ci-dessus décrite, lot No 3, étant une parcelle du lot No 4, adjoignant le lot No 3 et mesurant 10 pieds de face sur l'avenue Henry Clay par 132 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et 132 pieds, 9 pouces sur l'autre ligne de côté le séparant de l'autre partie du lot No 4.

La propriété décrite ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent forme un terrain.

Conditions — A savoir: Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossé avec sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale avec lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec pacte de "non alienando" et confession de jugement, procès-verbal et toutes les autres clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente en crédit de cette ville, cinq pour cent d'hon. raires d'avocat en cas de procès, et l'assurance devant être transférée au porteur des billets.

Les taxes pour l'année 1913 devront être payées au prorata. L'acte de vente devra être passé devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 0/0 fait au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.
W. E. Westerfield, avocat.
8 sept—8 15 22 29—oct 6 8

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express